COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CFG BANK **AU 30 JUIN 2017**



ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2017

Le Groupe CFG Bank a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017 en

Le Groupe CFG Bank a établi ses comptes consolides au titre de l'exercice ctos le 30 juin 2017 en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'IASB (International Accounting Standards Board) à cette date.

Ce référentiel comprend les normes IFRS 1 à 8 et les normes IAS (International Accounting Standards) 1 à 41, ainsi que leurs interprétations.

Les comptes consolidés du Groupe CFG Bank ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception des actifs financiers disponibles à la vente et actifs financiers à la juste valeur par résultat, qui sont évalués à laur inste valeur. sont évalués à leur juste valeur.

1. NORMES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

BASES DE PREPARATION

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de CFG Bank et ses filiales au 30 juin 2017.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société -mère, sur la

base de méthodes comptables homogènes

Tous les soldes, produits et charges intra-groupes ainsi que les profits et pertes latents résultant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les intérêts minoritaires représentent la part de profit ou de perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le groupe. Ils sont présentés séparément des capitaux propres attribuables à la société - mère.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les entreprises contrôlées par CFG Bank sont consolidées par intégration globale. CFG Bank contrôle une flüale lorsqu'elle est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles afin de bénéficier de ses activités.

Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle ou mise en équivalence

CFG Bank possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle. Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en tenir le contrôle. L'influence notable est présumée exister lorsque CFG Bank détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote d'une entité.

ues unis de voire u file effice. Les variations de capitaux propres des sociétés mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence » et au passif du bilan sous la rubrique de capitaux propres appropriée. L'écart d'acquisition sur une société consolidée par mise en équivalence figure également sous la rubrique « Participations dans les entreprises mises en équivalence ».

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Norme

Une immobilisation corporelle est un actif physique d'utilisation durable pour une entreprise employé dans la production de biens et services ou loué à des tiers ou à des fins administratives. L'évaluation d'une immobilisation corporelle doit être déterminée soit selon le modèle du coût soit selon le modèle de la réévaluation :

<u>Le modèle du coût amorti</u> Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur

amoi desements et du Cumiu des pertes de valeur. <u>Le modèle de la réévaluation</u> Après sa comptabilisation initiale, un actif corporel doit être comptabilisé à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul de pertes de valeur uttérieures. Les réévaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. L'approche par composants

Les éléments significatifs des immobilisations corporelles qui imposent un remplacement à intervalles réguliers sont comptabilisés comme des actifs distincts et amortis car ils ont des durées d'utilité différentes de celles des immobilisations corporelles auxquelles ils sont liés.

La valeur résiduelle est le montant net qu'une entreprise s'attend à obtenir pour un actif à la fin de sa durée d'utilité est période pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé.

La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

Ontions retenues

Upudis retenues sont celles du modèle du coût amorti et de l'approche par composants. Les frais d'acquisition ont été inclus dans le coût des immobilisations corporelles concernées. La valeur résiduelle des composants autres que les terrains est supposée nulle. Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont résumées dans le tableau suivant :

Catégorie des Immobilisations Corporelles	Durée de vie		
	Social	IFRS	
Immeubles d'exploitation	20 ans	50 ans	
Agencements, aménagements et installations	10 ans	15 ans	
Mobilier et matériel de bureau	5 ans	10 ans	
Matériel informatique	5 ans	5 ans	
Logiciels informatiques	entre 5 et 10 ans	entre 5 et 15 ans	
Matériel roulant	5 ans	5 ans	

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux. Par conséquent, un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise. Cec i distingue un immeuble de placement d'un bien immobilisé occupé par son propriétaire. La production ou la fourniture génère des flux de trésorerie qui sont attribuables non seulement au bien immobilier mais aussi à d'autres actifs utilisés dans le processus de production ou d'offres.

Ontions retenues

A la date d'arrêté, le groupe CFG Bank ne dispose pas d'immeubles de placement.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

NUI INE
Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable et sans substance physique, détenu en vue de son utilisation pour la production ou la fourniture de biens et services, pour la location à des tiers ou à des fins administratives.
L'évaluation d'une immobilisation incorporelle doit être déterminée soit selon le modèle du coût soit selon le modèle de la réévaluation :

• Le modèle du coût amorti Après sa comptabilisation initiale, un actif incorporel doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Après sa comptabilisation initiale, un actif incorporel doit être comptabilisé à son montant réévalué, à savoir sa juste valeur à la date de réévaluation, diminué du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul de sa juste valeur a la date de reevaluation, diminue du cumul des amortissements ulterieurs et au cumul on pertes de valeur ultérieures. Les révaluations doivent être effectuées avec une régularité suffisante pour que la valeur comptable ne diffère pas de façon significative de celle qui aurait été déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au

minimum à chaque clôture annuelle. Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée à leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Options retenues

Les immobilisations incorporelles de CFG Bank sont évaluées à leur coût amorti

Les durées d'amortissement retenues en IFRS sont les durées d'utilité. La valeur résiduelle est estimée comme nulle. Les dépenses engagées dans le cadre des projets informatiques sont traitées dans les comptes sociaux selon deux phases

- Les dépenses relatives à la phase de recherche sont comptabilisées en charges;
 Les dépenses relatives à de la phase de développement sont activées.

Norme
Le Goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises constituant une acquisition représente un paiement effectué par l'acquéreur dans l'attente d'avantages économiques futurs. Ces avantages économiques futurs peuvent résulter de la synergie entre les actifs identifiables acquis ou d'actifs qui, pris isolément, ne remplissent pas les conditions requises pour une comptabilisation dans les états financiers mais pour lesquels l'acquéreur est disposé à effectuer un paiement lors de l'acquisition. Cure l'acquierur doit, à la date d'acquisition, comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif. Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit l'évaluer à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Ecart d'acquisition ». Il n'est pas amorti Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « Ecart d'acquisition ». Il n'est pas amorti et fait l'objet d'un test ou de tests de pertes de valeur annuels ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

CONTRATS DE LOCATION

Norme

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée,

le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements. Il convient de distinguer entre : Un contrat de location- financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;

Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location- financement.

Options retenues

Les biens acquis en location- financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet Les biens acquis en tocation manicement sont miniorities doi que les contrais de tocation in pour ente de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens, en contrepartie, ils sont comptabilisés en passif financier. Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur la durée d'utilisation.

ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Norme

Prêts & Créances

Prêts & Créances
Les prêts et créances entrent dans la définition de la norme IAS 39 des instruments financiers. La
comptabilisation des prêts et créances suit la méthode du coût amorti.
Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier est le montant auquel est évalué l'actif ou le passif
financier lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, majoré ou
diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence
entre ce montant initial et le montant à l'échéance, et diminué de toute réduction pour dépréciation.
La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un
passif financier et d'affectation des produits financiers ou des charges financières au cours de la
période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou
encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas,
sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

<u>Provisions pour dépréciation des prêts & créances</u>
A chaque date de clôture, une entité doit apprécier s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Les provisions sont déterminées par différence entre la valeur nette comptable du prêt et le montant recouvrable estimé.
Ces dépréciations sont appliquées sur base individuelle et sur base collective.

Emprunts et dépôts Un emprunt ou un dépôt classé dans la rubrique « Autres passifs financiers » doit être évalué initialement à sa juste valeur augmentée ou minorée des coûts de transaction et des commissions perçues. A chaque clôure, l'emprunt ou le dépôt fait l'objet d'une évaluation au coût amorti en appliquant le taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

enecun (taux actuarreu. Le dépôt classé dans la rubrique « Passifs détenus à des fins de transaction» est évalué à sa juste valeur. La juste valeur du dépôt n'inclut pas les intérêts courus.

Options retenues

Les prêts et créances sont évalués à leur juste valeur qui correspond généralement à leur valeur nominale. A chaque date d'arrêté, les créances sont comptabilisées au coût amorti déduction faite des pertes de valeurs

valeurs.
Provisions pour dépréciation des prêts & créances
CFG Bank applique la méthode de dépréciation individuelle des prêts & créances.
Emprunts et dépôts
Les dépôts et emprunts ont été maintenus à leur valeur comptable étant donné la nature des opérations réalisées par CFG Bank.

PROVISIONS DU PASSIF

Norme

Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain. Une provision doit être comptabilisée lorsque les conditions suivantes sont réunies :
• l'entité a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;

- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation ;
 • le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.
- Options retenues

CFG Bank procède à l'analyse et l'actualisation de l'ensemble des provisions pour risques et charges. Le groupe annule les provisions à caractère général et les provisions réglementées.

Selon la norme IAS 39, tout actif doit appartenir à l'une des quatre catégories des actifs. Les titres entrent dans le champ d'application de la norme et se classent en fonction de l'intention de gestion.

Titres du portefeuille de Transaction : Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Il s'agit des actifs acquis ou générés par l'entreprise dans le but principal de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitragiste. Tout actif financier dont le rythme de transaction est fréquent doit faire partie du portefeuille de transaction. Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

Titres du portefeuille (Available For Sale) : Disponibles à la vente

La catégorie de titre « titres financiers disponibles à la vente » comprend : les titres de participation non consolidés, les titres de placement, les titres de l'activité de portefeuille, et les autres titres détenus à long terme.

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CFG BANK **AU 30 JUIN 2017**

CFG BANK

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transactions inclus lorsque ces derniers sont significatifs. Aux dates de clôture, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur et les variations de celle-ci sont comptabilisées en capitaux propres dans la rubrique « gains ou pertes latents et différés ». Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en résultat dans la rubrique « gains et pertes nets sur actifs financiers disponibles à la

vene ». Lorsqu'il existe un signe objectif de dépréciation de cet actif, la perte correspondante est comptabilisée en résultat de manière irréversible. Une baisse de juste valeur prolongée ou significative en deçà de son coût constitue notamment une indication objective de dépréciation.

<u>Titres du portefeuille (Held To Maturity) : Détenus jusqu'à l'échéance</u>
La catégorie «titres détenus jusqu'à l'échéance» comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, à échéance fixe, que le groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.
Ces titres sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre

l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition (y compris les frais de transaction s'ils présentent un caractère significatif) à la valeur de remboursement de ces titres.

<u>Titres du portefeuille «Prêts et créances»</u>
Ce sont les actifs financiers à paiements fixes ou déterminables non cotés sur un marché et non destinés à être cédés. Ils sont évalués à leur juste valeur qui correspond généralement à leur valeur nominale. A chaque date d'arrêté, les créances sont comptabilisées au coût amorti déduction faite des pertes de valeurs tenant compte des risques éventuels de non recouvrement.

Options retenues CFG Bank procède à la classification de ses titres en fonction de l'intention de gestion dans les deux catégories suivantes :

- Titres financiers disponibles à la vente qui comprend le portefeuille titres de CFG Bank (mère) ainsi que
- Titres financiers à la juste valeur par résultat qui comprend le portefeuille titres de 3 de l'et de la sutres filiales du Groupe (actions, OPCVM, etc.)

IMPÔT SUR LE RESULTAT

NormeDès lors qu'un actif ou un passif a une valeur fiscale différente de sa valeur comptable, l'écart est qualifié de différence temporelle et doit donner lieu à comptabilisation d'un impôt différé

Options retenues

Options retenues.

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales. Ils sont calculés sur la base des derniers taux d'impôt adoptés ou en cours d'adoption à la clôture des comptes. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le compte de résultat de l'exercice au cours duquel la modification est intervenue.

Lorsque les filiales disposent de réserves distribuables un passif d'impôt différé est comptabilisé au titre des distributions probables qui seront réalisées dans un avenir prévisible. Par ailleurs, les participations dans les entreprises associées et les coentreprises donnent lieu à une comptabilisation d'impôt différé passif pour toutes les différences entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres. Les soldes d'impôts différés sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque société ou du résultat d'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre d'intégration fiscale considéré, et sont présentés à l'actif ou au passif du bilan pour leur position nette par entité fiscale. Les impôts différés sont revus à chaque a rarêté pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que si leur récupération est probable.

Bilan IFRS au 30/06/17	(En milliers de Di			
ACTIF	Notes	30/06/17	31/12/16	
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service CP		87 066	62 826	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	749 005	714 383	
Instruments dérivés de couverture		-		
Actifs financiers disponibles à la vente	2.2	143 510	140 172	
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	2.3	389 914	47 268	
Prêts et créances sur la clientèle	2.4	1 529 980	1 248 028	
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-		
Placements détenus jusqu'à leur échéance		-		
Actifs d'impôt exigible		116 632	90 139	
Actifs d'impôt différé		90 125	86 869	
Comptes de régularisation et autres actifs		350 783	337 766	
Actifs non courants destinés à être cédés		208 012	208 012	
Participations dans des entreprises mises en équivalence		-		
Immeubles de placement		-		
Immobilisations corporelles		187 157	142 662	
Immobilisations incorporelles		121 867	117 916	
Ecarts d'acquisition	2.5	10 143	10 143	
Total ACTIF		3 984 193	3 206 183	

PASSIF	Notes	30/06/17	31/12/16
Banques centrales, Trésor public, CCP			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2.6	10 841	12 711
Dettes envers la clientèle	2.7	2 991 647	2 228 602
Titres de créance émis		101 845	202 590
Ecart de rééval° passif des PTF couverts en taux		-	
Passifs d'impôt exigible		66 278	57 215
Passifs d'impôt différé		13 016	9 594
Comptes de régularisation et autres passifs		370 106	214 681
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		6 312	7 285
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	
Provisions	2.8	138	138_
Subventions et fonds assimilés		-	
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		-	
Capitaux propres		424 010	473 367
Capitaux propres part du groupe		397 358	446 457
o Capital et réserves liées		657 770	657 770
o Réserves consolidées		-227 484	-166 475
o Gains ou pertes latents ou différés		16 097	16 096
o Résultat net		-49 025	-60 935
Intérêts minoritaires		26 651	26 910
Total PASSIF		3 984 193	3 206 183

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS AU 30/06/17		(En mi	lliers de DH
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	Notes	30/06/17	30/06/16
Intérêts et produits assimilés		44 444	25 440
Intérêts et charges assimilées		-32 263	-33 779
Marge d'intérêt	3.1	12 181	-8 339
Commissions (produits)		60 812	45 463
Commissions (charges)		-16 068	-10 553
Marges sur commissions	3.2	44 744	34 910
«Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résult	at»	4 191	17 306
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		2 016	23 914
Produits nets des autres activités		1 488	-532
Produit net bancaire		64 620	67 259
Charges générales d'exploitation		-93 866	-74 094
<u>Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations</u> corporelles et incorporelles		-13 550	-12 275
Résultat Brut d'exploitation		-42 796	-19 110
Coût du risque		-2 396	-12
Résultat d'exploitation		-45 193	-19 122
Quote part du résultat net des entreprises mises en équivalence		_	_
Gains ou pertes nets sur autres actifs		-75	23
Variation de valeur des écarts d'acquisition		0	_
Résultat avant impôt		-45 267	-19 099
Impôt sur les résultats		-4 017	-3 381
Résultat net d'impôt des activités arrêtés ou en cours de cession		_	-1 464
Résultat net		-49 284	-23 944
Intérêts minoritaires		-259	-652
Résultat net part du groupe		-49 025	-23 292
ETAT DIL DESILITAT GLOBAL CONSOLIDE		(En mi	lliors do DH

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	(En mil	liers de DH)
ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	30/06/17	30/06/16
Résultat net	-49 284	-23 944
Ecarts de conversion	_	_
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des AFS	0	16 973
Réévaluation des immobilisations	_	_
Impôt sur le résultat des autres éléments du résultat global	-	
Quote part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associés	_	
Total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	16 973
Résultat Global total de l'année	-49 284	-6 971
Dont intérêts minoritaires	-259	-652
Dont Résultat Global net - Part du Groupe	-49 025	-6 319

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX Propres consolide	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres - Part Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Capitaux propres ouverture 01.01.2016	288 957	68 813	-	-166 463	-725	190 582	27 764	218 34
Effet des changements de méthodes comptab	les							
Capitaux propres retraités 01.01.2016	288 957	68 813	-	-166 463	-725	190 582	27 764	218 346
Augmentation de capital	78 806	221 194				300 000		300 000
Mouvements sur titres propres						0		
Paiements fondés sur actions						0		
Dividendes						0		
Résultat de l'exercice				-60 935		-60 935	-845	-61 780
Gains ou pertes latents ou différés	0	0	0	0	16 822	16 822	0	16 822
Variation de valeur des instruments financiers					16 822	16 822		16 822
Ecarts de conversion								C
Variations de perimètre						0		0
Autres variations				-12		-12	-9	-21
Capitaux propres au 31.12.2016	367 763	290 007	-	-227 410	16 097	446 457	26 910	473 367
Capitaux propres ouverture 01.01.2017	367 763	290 007	-	-227 410	16 097	446 457	26 910	473 367

<u>Capitaux propres retraités 01.01.2017</u> 367 763 290 007 - -227 410 16 097 446 457 26 910 473 367

0 0 0

Ω

0

0

-259 -49 284

0

0

0

0

-49 025

-49 025

-73

367 763 290 007 - -276 508 16 097 397 359 26 651 424 010

Augmentation de capital Mouvements sur titres propres

Ecarts de conversion

Variations de perimètre

Autres variations

Dividendes

Paiements fondés sur actions

Gains ou pertes latents ou différés

Variation de valeur des instruments financiers

COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE CFG BANK AU 30 JUIN 2017

CFG BANK

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	(En mi	lliers de D
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	30/06/17	31/12/16
Résultat avant impôts	-45 267	-55 308
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	13 550	23 929
Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et autres immobilisations	_	-
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	-5 332	-4 112
Dotations nettes aux provisions	2 396	2 199
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	_	-27 799
Perte nette/(gain net) des activités de financement		
Autres mouvements		4 723
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres aiustements	10 614	-1 060
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	19 352	-4 156
Flux liés aux opérations avec la clientèle	480 578	305 707
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-129 042	-384 781
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	121 975	-80 877
Impôts versés	-3 776	-8 463
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant	0770	0 400
des activités opérationnelles	489 087	-172 570
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	454 434	-228 938
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-4 330	19 686
Flux liés aux immeubles de placement	_	-
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-61 996	-44 799
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-66 326	-25 113
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-	300 000
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	_	_
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	_	300 000
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-	-
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	388 108	45 949
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	87 470	41 521
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	62 826	22 962
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	24 644	18 559
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	475 578	87 470
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	87 066	62 826
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	388 512	24 644
Variation de la trésorerie nette	388 108	45 949
2.1 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	(En mi	lliers de D
ACTIFC FINANCIEDS AT A HIGTE VALUE DAD DECIDE TAT	20/0//17	24/42/4/

2.1 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	(En mil	lliers de DH
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	30/06/17	31/12/16
Portefeuille de transaction	749 005	714 383
Titres de créances négociables	172 457	95 587
Obligations	254 376	174 108
Actions et autres titres à revenu variable	322 172	444 688
Instruments dérivés	_	
portefeuille à la juste valeur sur option	-	_
Titres de créances négociables	_	
Obligations	-	
Actions et autres titres à revenu variable	-	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	749 005	714 383

2.2 ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE	(En milliers d	
ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT	30/06/17	31/12/16
Titres de créances négociables	-	
Obligations	_	
Actions et autres titres à revenu variable	38 133	39 124
Titres de participations non consolidés	105 377	101 048
Actifs financiers disponibles à la vente avant dépréciation	143 510	140 172
Provision pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	-	
Actifs disponibles à la vente nets de dépréciation	143 510	140 172
dont gains ou pertes latents ou différés	16 097	16 096

2.3 PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	(En milliers de DH)		
PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	30/06/17	31/12/16	
Comptes et prêts	389 914	47 268	
Valeurs reçues en pensions	-		
Autres prêts et créances	_		
Total prêts et créances avant dépréciation	389 914	47 268	
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-		
Total prêts et créances nets de dépréciation	389 914	47 268	

2.4 PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	(En milliers de D	
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	30/06/17	31/12/16
Comptes ordinaires débiteurs	165 767	138 156
Prêts consentis à la clientèle	1 286 292	1 109 872
Opérations de pensions	-	
Opérations de location financement	77 921	
Total prêts et créances avant dépréciation	1 529 980	1 248 028
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	_	-600
Total prêts et créances nets de dépréciation	1 529 980	1 248 028

2.5 ECARTS D'ACQUISITIONS	(En milliers d	
ECARTS D'ACQUISITIONS	30/06/17	31/12/16
Valeur comptable en début de période	10 143	10 143
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période	-	
Valeur nette comptable en début de période	10 143	10 143
Acquisitions	-	_
Cessions	-	
Dépréciations comptabilisées pendant la période	-	
Ecarts de conversion	-	_
Filiales précédemment mises en équivalence	-	
Autres mouvements	-	
Valeur nette comptable en fin de période	10 143	10 143

2.6 DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS	S DE CREDITS (En milliers de D	
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS	30/06/17	31/12/16
Comptes à vue	-	1 313
Emprunts	10 841	11 398
Opérations de pension	-	
Total dettes envers les établissements de crédit	10 841	12 711

2.7 DETTES ENVERS LA CLIENTELE	CLIENTELE (En milliers de DI	
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	30/06/17	31/12/16
Comptes ordinaires créditeurs	984 724	710 083
Comptes d'épargne	135 979	82 282
Dépôts à terme	1 724 103	1 423 555
Autres comptes créditeurs	146 841	12 682
Total dettes envers la clientèle	2 991 647	2 228 602

2.8 PROVISIONS	(En milliers de Di		
PROVISIONS	30/06/17	31/12/16	
Total provisions constituées en début de période	138	138	
Dotations aux provisions	-	_	
Reprises de provisions	-		
Utilisation de provisions	-	-	
Variation de périmètre	-	-	
<u>Autres variations</u>	-	-	
Total des provisions constituées en fin de période	138	138	

3.1 MARGE D'INTERÊT (En milliers de DH						rs de DH)
MARGE D'INTERÊT	Produits	30/06/17 Charges	Net	Produits	30/06/16 Charges	Net
Opérations avec la clientèle	35 497	-28 786	6 711	18 787	-28 137	-9 350
Comptes et prêts/emprunts	35 497	-28 786	6 711	18 787	-28 137	-9 350
Opérations de pensions		-	-		-	-
Opérations de location financement	-	-	-	-	-	<u>-</u>
Opérations interbancaires	2 554	-378	2 176	38	-532	-494
Comptes et prêts/emprunts	2 554	-378	2 176	38	-532	-494
Opérations de pensions	-	-	-	-	-	-
Emprunts émis par le Groupe	6 393	-3 099	3 294	6 615	-5 110	1 505
Actifs financiers disponibles à la vente		-	-			
Total produits et charges d'intérêts	44 444	-32 263	12 181	25 440	-33 779	-8 339

3.2 MARGE SUR COMMISSIONS (En milliers de Di					rs de DH)	
MARGE SUR COMMISSIONS	Produits	30/06/17 Charges	Net	Produits	30/06/16 Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	19 619	-6 650	12 969	15 359	-4 544	10 815
avec les établissements de crédit	-	-	-	-	-	_
avec la clientèle	-	-	-	-	-	_
sur titres	19 543	-6 650	12 893	15 339	-4 544	10 795
de change	76	-	76	20	-	20_
sur autres instruments financiers	-	-	-	-	-	
Prestations des services financiers	41 193	-9 418	31 775	30 104	-6 009	24 095
Banque	13 258	-4 413	8 845	4 118	-2 312	1 806
Banque d'Affaires	27 935	-5 005	22 930	25 986	-3 697	22 289
Produits nets de commissions	60 812	-16 068	44 744	45 463	-10 553	34 910

PERIMETRE DE CONSC	LIDATION			(En D
Filiale	Capital social	% Contrôle	% Intérêt	«Méthode de consolidation»
CFG Group	367 762 900	100,00%	100,00%	EC
CFG Finance	10 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Capital	1 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Marchés	20 000 000	100,00%	100,00%	IG
Dar Tawfir Assurances	100 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Gestion	5 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Gestion Privée	1 000 000	100,00%	100,00%	IG
CFG Associès	1 524 900	99,34%	99,34%	IG
CFG IT	5 010 000	100,00%	100,00%	IG
T Capital Gestion	300 000	51,00%	51,00%	IG
Villa Roosvelt	106 000 000	71,70%	71,70%	IG

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE		(En DH)
	30/06/17	30/06/16
Résultat par action	-13,40	-8,29
Résultat dilué par action	-13,40	-8,29

4. ACTIFS PONDERES ET RATIO DE SOLVABILITE

La mesure des risques encourus par la Banque est faite selon l'approche standard des accords de Bâle II, telle que présentée dans la circulaire n°26/6/2006 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes assimilés.

L'approche adoptée aujourd'hui par CFG Bank pour la mesure du risque opérationnel est BIA, i.e. Indicateur de base.

Les exigences de fonds propres et actifs pondérés au 30 juin 2017 devraient s'établir aux montants suivants :

Risques au 30 06 2017	Exposition Actifs Pondérés (en KDH)	Exigences en Fonds propres (en KDH)
Risque de Crédit	2 023 137	161 851
Risque de Marché	700 712	56 057
Risque opérationnel	201.850	16 148

Les fonds propres réglementaires de CFG Bank sont calculés selon les standards Bâle 3 et conformément à circulaire no Les ionius propries regenientaires de CPO Bank sont catcutes es seul nes s'atandards bate 3 et conformement a chicutaire in 4/16/2013 relative aux exigences réglementaires en fonds propres des établissements de crédit et organismes. Ils devraient s'établir à 219.8 MDH. Rapportés aux actifs pondérés au titre des risques de crédit, de marché et opérationnel de la banque, le ratio de solvabilité devrait s'élever à 7.51%.





ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION PROVISOIRE AU 30 JUIN 2017





294 Bd Yacoub Mansour Etg 4 n*15 Casablanca Maroc

GROUPE CFG BANK

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMÉDIAIRE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2017

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de CFG Bank S.A. et ses filiales (Groupe CFG Bank) comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé et une sélection de notes annexes au terme du semestre couvrant la période du 1st janvier au 30 juin 2017. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 424.010, compte tenu d'une perte nette consolidée de KMAD 49.284.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisée en use d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

1. Le Groupe CFG Bank dispose d'une participation dans T Capital (fonds d'investissement touristique) d'un montant de MMAD 56, ainsi que de comptes courants et de créances sur cette société pour MMAD 149. Compte tenu des difficultés rencontrées par la principale participation de T Capital, le titre de participation et été provisionné à 100%, soit MMAD 56, et le management nous a informé des actions de restructuration en cours susceptibles d'améliorer les perspectives d'avenir de cette société, et de son principal actif (participation touristique). Compte tenu des éléments dont nous disposons à ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère suffisant de la provision constituée.

our le caractère sumsant de la provision constituée.

2. Le Groupe CFG Bank dispose dans son portefeuille d'actifs financiers disponibles à la vente, d'une ligne d'actions cotées pour un montant global de MMAD 38 valorisée au 30 juin 2017 sur la base d'une évaluation interne. Considérant que le cours de bourse ne reflète pas la valeur d'utilité, le management a donc utilisé d'autres méthodes d'évaluation et non le cours de bourse tel que préconisé par les normes IFRS, qui ont donné lieu à la comptabilisation en capitaux propres recyclables (gains ou pertes latents et différés) d'une moins-value latente de MMAD 4. L'utilisation du cours de bourse aurait dû donner lieu à la constatation d'une dépréciation en compte de résultat de l'ordre de MMAD 18, l'impact sur les capitaux propres étant de MMAD 12.

Sur la base de notre examen limité et sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes 1 et 2 ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe CFG Bank arrêtés au 30 juin 2017, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 15 septembre 2017

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM

HDID & ASSOCIES

Mehamed HDID Associé Gérant

COMPTES SOCIAUX DE CFG BANK S.A. AU 30 JUIN 2017

CFG BANK

BILAN	(En r	nilliers de DI
ACTIF	30/06/17	31/12/16
Valeurs en caisse Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	87 025	62 790
Créances sur les établissements de crédit et assimilés :	356 165	42 291
. A vue	356 165	20 980
. A terme	_	21 311
Créances sur la clientèle	1 889 817	1 604 417
. Crédits de trésorerie et à la consommation	1 457 391	1 231 375
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers	432 426	360 709
. Autres crédits	-	12 333
Créances acquises par affacturage		
Titres de transaction et de placement	766 273	736 623
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	143 020	70 573
. Autres titres de créance	283 240	198 686
. Titres de propriété	340 013	467 364
Autres actifs	182 728	117 126
Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
Titres de participation et emplois assimilés	323 708	318 739
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location	77 922	
Immobilisations incorporelles	340 935	337 690
Immobilisations corporelles	161 929	117 476
TOTAL DE L'ACTIF	4 186 502	3 337 152

PASSIF	30/06/17	31/12/16
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-	-
. A vue	_	-
Aterme	_	
Dépôts de la clientèle	3 032 059	2 277 712
Comptes à vue créditeurs	1 025 135	759 193
Comptes d'épargne	135 979	82 282
Dépôts à terme	1 724 103	1 423 555
Autres comptes créditeurs	146 842	12 682
litres de créances émis	101 845	202 590
Titres de créance négociable émis	101 845	202 590
Emprunts obligataires émis	_	
Autres titres de créance émis		
Autres passifs	447 699	223 211
Provisions pour risques et charges		
Provisions réglementées		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Ecarts de réévaluation		
Réserves et primes liées au capital	390 686	390 686
Capital	367 763	367 763
Actionnaires. Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	-124 810	-43 439
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net (+/-)	-28 740	-81 371
TOTAL DU PASSIF	4 186 502	3 337 152

HORS BILAN	(En milliers de DH		
	30/06/17	31/12/16	
ENGAGEMENTS DONNES	158 491	132 349	
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés			
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	155 650	129 486	
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	_	-	
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	2 841	2 863	
Titres achetés à réméré			
Autres titres à livrer			
ENGAGEMENTS RECUS	2 550 171	2 123 835	
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés			
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés			
Engagements de garantie recus de l'Etat et d'organismes de garantie divers			
Engagements de garantie reçus de la clientèle	2 550 171	2 123 835	
Titres vendus à réméré			
Autres titres à recevoir			

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	(En mil	liers de DI
	30/06/17	30/06/16
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	117 805	87 612
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	763	38
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	49 684	33 392
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	6 393	6 615
Produits sur titres de propriété	32 837	18 453
Produits sur opérations de crédit-bail et de location		
Commissions sur prestations de service	12 639	8 332
Autres produits bancaires	15 489	20 782
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	46 514	40 924
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	41	25
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	28 787	28 137
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	2 845	4 782
Charges sur opérations de crédit-bail et de location		
Autres charges bancaires	14 841	7 980
PRODUIT NET BANCAIRE	71 291	46 688
Produits d'exploitation non bancaire	900	692
Charges d'exploitation non bancaire	-	26
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	99 492	75 798
Charges de personnel	38 901	27 176
Impôts et taxes	329	448
Charges externes	23 091	17 910
Autres charges générales d'exploitation	26 762	23 007
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles		
et corporelles	10 409	7 257
Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition	-	-
Reprises sur écarts d'acquisition		
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	1 043	14
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	
Pertes sur créances irrécouvrables	1 043	14
Autres dotations aux provisions	-	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	2	2
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	2
Récupérations sur créances amorties	2	-
Autres reprises de provisions	-	-
RESULTAT COURANT	-28 342	-28 456
Produits non courants	74	175
Charges non courantes	64	40
RESULTAT AVANT IMPOTS	-28 332	-28 321
Impôts sur les résultats	408	305
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-28 740	-28 626